



CHAPITRE 3

Agir contre la violence fondée sur le genre

Agir contre la violence fondée sur le genre

Dans ce chapitre, nous examinons quelques-unes des manières dont les jeunes peuvent agir en faveur des droits humains et contre la violence fondée sur le genre.

1. Protéger les victimes et les rescapé.e.s

Dans la lutte contre la violence fondée sur le genre, la première priorité doit être de répondre aux besoins des victimes / rescapé.e.s et de veiller à ce qu'il.elle.s bénéficient d'une protection appropriée. Un certain nombre d'institutions et d'organisations peuvent jouer un rôle dans l'offre de cette protection, par exemple, les services sociaux, la police et les tribunaux. C'est à l'État qu'incombe en effet officiellement la responsabilité des services de soutien, mais, dans maintes communautés, ces services sont fournis par des prestataires tels que des organisations de la société civile et, en particulier, des organisations de défense des droits des femmes.

Les réponses apportées à la violence fondée sur le genre doivent assurer :

- une approche centrée sur la victime ;
- une accessibilité pour toutes les victimes de cette forme de violence ;
- la confidentialité et le respect de la vie privée des victimes et des rescapé.e.s ;
- la sécurité et le bien-être des victimes / rescapé.e.s (et des enfants qui les accompagnent) ;
- l'engagement de la responsabilité pleine et entière des auteur.e.s d'actes de violence ;
- l'accès effectif des victimes / rescapé.e.s aux voies de recours et à l'aide judiciaire, si possible gratuitement ;
- la prise en compte, autant que possible, des déséquilibres de pouvoir et de l'inégalité entre les femmes et les hommes lors de la conception de nouveaux systèmes de soutien pour les victimes / rescapé.e.s, y compris d'éventuelles stratégies d'autonomisation.

Suivent quelques exemples de mesures pratiques respectant ces principes :

- des lignes téléphoniques gratuites d'information, de soutien et de conseil, accessibles 24 heures sur 24 ;
- des interlocuteur.rice.s que les victimes / rescapé.e.s puissent contacter rapidement pour accéder facilement aux services médicaux et juridiques ;
- la fourniture d'un hébergement sûr, par exemple : des centres d'accueil et des foyers, la possibilité pour les victimes de rester à leur domicile, avec évaluation des risques en continu, l'aide à la réinstallation pour les besoins à long terme ;
- l'accès à des soins de santé primaires respectueux des spécificités de genre et

- à des services spécialisés dans la lutte contre la violence fondée sur le genre ;
- l'accès des victimes / rescapé.e.s à la défense en justice et au soutien juridique, y compris l'assistance juridique gratuite. Des informations accessibles sur les droits et les avantages, y compris le libre accès à des interprètes qualifiés et impartiaux et la traduction de documents juridiques, si nécessaire et sur demande ;
- des ordonnances d'interdiction d'urgence en cas de violence domestique ;
- l'accès à des conseils, à court et à long terme, y compris l'accès à des groupes de soutien ;
- la promotion de l'indépendance économique des victimes / rescapé.e.s vis-à-vis de leurs agresseur.euse.s ;
- le soutien à la réinsertion professionnelle et sociale des victimes / rescapé.e.s, en mettant l'accent sur leur capacité à prendre des décisions concernant leur vie. Il peut s'agir de formation, d'aide à la recherche d'un emploi ou d'un logement pour le long terme, ou encore d'accompagnement à la création d'un réseau social de soutien.

Le Secrétariat de la Convention d'Istanbul tient à jour une liste de permanences téléphoniques nationales à disposition en Europe.

<https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/help-lines>

Dans le cadre du Programme conjoint mondial des Nations Unies sur les services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence, des directives ont été élaborées pour la fourniture de services par les secteurs de la santé et de la protection sociale, la police et la justice, ainsi que pour la coordination des services essentiels et la gouvernance des processus et mécanismes de coordination.

<http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/12/essential-services-package-for-women-and-girls-subject-to-violence>

La poursuite des agresseur.euse.s doit faire partie des mesures politiques visant à lutter contre la violence fondée sur le genre. Outre les poursuites et les sanctions, le cas échéant, la mise en œuvre d'un travail avec ces personnes peut les aider à rompre avec les schémas de violence. Il convient de noter que, parfois, les victimes choisissent de retourner chez elles et de reprendre la relation avec leur partenaire. Dans de tels cas, il est important que des services puissent travailler avec les agresseur.euse.s sur leurs comportements violents.

Ces services pourraient englober la fourniture de conseils, afin de s'attaquer aux causes profondes de la violence, ou encore la formation et l'éducation sur la violence fondée sur le genre. La mise en œuvre d'un travail avec des groupes d'hommes s'avère souvent utile.

2. Prévenir la violence fondée sur le genre

La prévention joue un rôle central dans les efforts visant à traiter les causes profondes de la violence fondée sur le genre. Le travail de jeunesse et l'action militante peuvent apporter une contribution significative à ce processus.

La prévention peut englober :

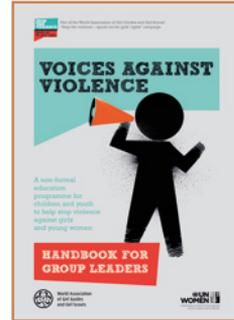
- Travailler à changer les attitudes ou à remettre en question les traditionnels rôles et stéréotypes qui justifient la violence fondée sur le genre. Cela peut se faire par l'organisation de campagnes et d'actions de formation, l'éducation par les pairs ou l'intégration d'une dimension d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects des politiques éducatives.
- Fournir des informations facilement accessibles sur ce qu'est la violence fondée sur le genre, sur ses différentes formes, les solutions possibles et les mesures de soutien en place. Il peut s'agir de produire des dépliants ou des sites web, de travailler sur des campagnes sur les médias sociaux, de créer des spots télévisés ou de rendre l'information disponible dans les centres de jeunesse et les écoles.
- Former des professionnel.le.s afin qu'il.elle.s soient en mesure d'identifier, de traiter et de répondre à la violence fondée sur le genre. Il peut s'agir de former des enseignant.e.s, des animateur.rice.s de jeunesse, des acteur.rice.s du travail social, des formateur.rice.s, des fonctionnaires de la police et de la justice, des prestataires de soins de santé, etc.
- Mettre en évidence l'ampleur du problème : la violence fondée sur le genre est un sujet rarement abordé et les données au niveau local ou régional sont souvent indisponibles ou incomplètes. De nombreuses victimes choisissent de ne pas signaler les incidents de violence et, par ailleurs, certaines formes de violence (comme le discours de haine fondée sur le genre) peuvent ne pas être punies par la loi. Or, il est très important d'appréhender précisément l'ampleur du problème.
- Les campagnes de sensibilisation et les politiques visant à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes et la violence fondée sur le genre peuvent également contribuer à une prise de conscience de l'importance du problème. De telles campagnes pourraient utiliser des moyens traditionnels, tels que des affiches, des dépliants et des sites web, mais aussi les médias sociaux et les flash mobs.
- Les programmes d'émancipation sont un moyen de renforcer l'estime de soi et l'autonomie des groupes de population les plus exposés au risque de la violence.
- Promouvoir l'éducation à l'égalité de genre et l'éducation aux droits humains pour tous.

Les quatre campagnes ci-dessous sont destinées à être des exemples d'actions et d'initiatives globales susceptibles de soutenir l'action locale en renforçant la dimension globale des enjeux et de l'action.

Exemples de projets et d'initiatives

« Des voix contre la violence »

En partenariat avec l'Association mondiale des guides et des éclaireuses (AMGE), l'ONU-Femmes a élaboré un programme éducatif mondial non formel pour inciter les jeunes gens et les jeunes filles à participer aux actions de prévention et d'éradication de la violence envers les femmes et les filles. « Des voix contre la violence » est un programme éducatif mixte, conçu pour divers groupes d'âge, entre 5 et 25 ans. Il fournit aux jeunes des outils et des connaissances pour leur permettre de comprendre les causes profondes de la violence dans leurs communautés, les aider à éduquer leurs pairs et leurs communautés pour en faire des alliés dans la prévention et leur apprendre où trouver un soutien s'il.elle.s sont victimes ou témoins de violences.



<http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/prevention>.

Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Depuis 2005 dans le monde entier, la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie est célébrée le 17 mai. Elle marque la date à laquelle, en 1990, l'Organisation mondiale de la santé a retiré l'homosexualité de sa liste des troubles mentaux. Cet événement annuel permet d'attirer l'attention des décideur.euse.s, des médias, du grand public, des commentateur.rice.s, des autorités locales et d'autres sur les risques et les difficultés rencontrés par les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuelles, et par toutes les personnes qui ne répondent pas aux normes majoritaires en matière de sexe et de genre. Coordonné par le Comité de l'IDAHO, le 17 mai est fêté dans le monde entier par des déclarations politiques, des marches de rue, des défilés, des festivals, des activités artistiques et éducatives.

INTERNATIONAL DAY AGAINST HOMOPHOBIA, TRANSPHOBIA & BIPHOBIA

MAY 17 A Worldwide Celebration of Sexual and Gender Diversities



<http://www.dayagainsthomophobia.org> (en anglais)

#metoo (et autres versions locales)

#Metoo (#BalanceTonPorc, en français) est un hashtag qui a été lancé en octobre 2017 avant de se propager sur les réseaux sociaux. Cette campagne a servi à la fois à mettre en évidence la prévalence de la violence et du harcèlement fondés sur le genre au travail, à l'échelle mondiale, et à offrir solidarité et soutien aux victimes. #Metoo est né après qu'une série de plaintes publiques pour inconduite sexuelle a été déposée contre un producteur de films américain bien connu. Le hashtag a été largement utilisé dans de nombreux pays européens, les dénonciations touchant différentes professions et sphères : politique, sport, finance, cinéma, etc. Le mouvement se serait étendu à plus de 85 pays, au point d'inciter le Parlement européen à tenir un débat spécial sur le harcèlement sexuel le 25 octobre 2017, appelant, entre autres, à la ratification de la Convention d'Istanbul par l'Union européenne et ses États membres.



16 jours d'action contre la violence fondée sur le genre

Cette campagne internationale se déroule chaque année entre le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et le 10 décembre, Journée internationale des droits humains. C'est l'occasion de mobiliser le public pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles dans le monde entier. Cette campagne, lancée en 1991 par le Women's Global Leadership Institute, est coordonnée par le Center for Women's Global Leadership. Chaque année, la campagne s'articule autour d'un thème, qu'il s'agisse d'un thème nouveau ou de la poursuite d'un thème précédemment abordé. Pendant les 16 jours de la campagne, de nombreuses organisations et mouvements orchestrent des événements traitant d'aspects particuliers de l'inégalité entre les femmes et les hommes, afin d'attirer l'attention sur ces questions et d'aider à provoquer des changements.



<https://www.escc-net.org/fr/membre/center-womens-global-leadership-cwgl-rutgers-university>

3. Développer une culture des droits humains

Pour une efficacité optimale, l'action mise en œuvre doit non seulement répondre aux incidents de violence fondée sur le genre et tenter de prévenir les cas individuels, mais aussi favoriser une culture fondée sur des valeurs et principes autres que ceux qui sous-tendent cette violence et la discrimination. Les droits humains incarnent un ensemble de valeurs qui guident notre vie quotidienne et établissent des normes minimales pour une pleine égalité et une vie dans la dignité. Un travail efficace avec les jeunes et les communautés contre la violence fondée sur le genre exige également de travailler à la défense des droits humains.

L'action en faveur d'une culture des droits humains sensible au genre peut prendre de nombreuses formes. Il peut s'agir de préconiser et de renforcer le soutien en faveur d'institutions fortes et de réponses ou de mécanismes étatiques adéquats pour lutter contre les violations des droits fondamentaux et la violence fondée sur le genre. Parmi les mesures envisageables, on peut citer le plaidoyer en faveur de la signature et de la ratification de la Convention d'Istanbul et la mise en œuvre de ses obligations en termes juridiques et politiques.

D'autres actions envisageables sont le plaidoyer en faveur de la signature et de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote, l'abolition de la stérilisation obligatoire pour le changement de sexe, ou encore l'interdiction des actes chirurgicaux de « normalisation sexuelle » pratiqués dans certains pays sur des nouveau-nés intersexués sans information des personnes concernées, et parfois sans leur consentement.

Travailler pour l'égalité de genre exige des mesures qui mèneront à une égalité réelle. À cette fin, il faut aussi promouvoir l'autonomisation des femmes, des filles et des communautés LGBT+ pour leur permettre de prendre part à la vie de la collectivité, y compris par la création d'espaces et d'opportunités leur donnant la possibilité de participer à la prise de décision et à l'élaboration des politiques.

4. Le genre dans le travail de jeunesse et les organisations de jeunesse

La seule présence d'individus est potentiellement source de questions autour du genre et de la violence fondée sur le genre. Lorsque des jeunes sont réunis pour travailler, organiser, échanger et apprendre ensemble, les dimensions de genre, omniprésentes, ne peuvent être négligées. Selon la Recommandation du Conseil de l'Europe relative au travail de jeunesse :

« Le concept de travail de jeunesse est large et couvre une vaste gamme d'activités de nature sociale, culturelle, éducative, environnementale et/ou politique, réalisées par, avec et pour les jeunes, en groupes ou à titre individuel. Le travail de jeunesse est assuré par des travailleurs de jeunesse rémunérés ou bénévoles et repose sur des processus d'apprentissage non formels et informels axés sur les jeunes et sur la participation volontaire. Le travail de jeunesse est essentiellement une pratique sociale, un travail mené avec les jeunes et la société dans laquelle ils vivent, dont le but est de faciliter leur inclusion et leur participation active à la vie de la collectivité et à la prise de décisions. Malgré les différences de tradition et de définition, il est communément admis que la fonction première du travail de jeunesse consiste à motiver les jeunes et à les aider à trouver et à suivre des voies constructives dans la vie, et à contribuer ainsi à leur développement personnel et social, et au fonctionnement de la société dans son ensemble. »¹

Les initiatives des jeunes peuvent jouer un rôle dans la lutte contre la violence fondée sur le genre, qu'il s'agisse de favoriser l'accès de ces derniers à une information adéquate sur cette forme de violence ou de militer en faveur d'un changement des lois et des politiques. Cependant, les organisations de jeunesse doivent également examiner leur propre travail, pour voir comment et dans quelle mesure les questions de genre sont abordées en leur sein.

La meilleure façon d'entamer ce processus de réflexion est d'analyser la manière dont le genre est pris en compte dans le travail de certaines organisations et, en général, dans les structures et institutions qui fournissent des services pour la jeunesse. L'intégration de la dimension de genre ne se résume pas au fait de compter le nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes, ni nécessairement d'organiser des activités spéciales pour ces groupes, bien que cela puisse être important. La section qui suit vous invite à réfléchir seul ou ensemble sur les questions de genre en relation avec votre communauté et l'organisation avec laquelle vous travaillez. Elle devrait vous aider à faire le point et vous donner des idées sur ce que vous pourriez faire pour aborder avec plus d'efficacité le genre dans votre travail.

a) Au niveau de votre communauté

Réflexion

- Existe-t-il une reconnaissance sociale et politique générale du fait que la violence fondée sur le genre constitue un problème ?
- Existe-t-il dans votre pays des lois qui protègent les victimes de la violence fondée sur le genre et qui punissent ses auteur.e.s ?
- Ces lois sont-elles appliquées avec succès ? Quels sont les mécanismes d'application et qui collecte les données ?
- Comment les médias locaux et nationaux rendent-ils compte des questions de genre et de violence fondée sur le genre ?
- Qui d'autre travaille sur la violence sexiste ? Y a-t-il d'autres organisations qui travaillent sur le sujet et dont vous pourriez tirer des enseignements, ou avec lesquelles vous pourriez coopérer ?
- Les questions de la violence et de la violence fondée sur le genre sont-elles abordées dans les écoles ?

Action

Joignez-vous à des coalitions et à des réseaux d'organisations travaillant sur la violence fondée sur le genre.

Il ne sert à rien de dupliquer le travail d'autres organisations et, par ailleurs, l'action est souvent plus efficace lorsque les individus et les organisations coopèrent. Si vous commencez à traiter la violence fondée sur le genre dans votre travail, rejoindre une coalition vous donnerait accès aux connaissances, à l'expertise, aux contacts, à la formation et aux travaux de recherche d'autres structures. Vous pourriez alors apporter une contribution basée sur la vision qu'ont les jeunes des questions examinées et bénéficier de l'élargissement de la coalition ou du réseau.

b) Au niveau de votre organisation

Réflexion

- Comment votre organisation aborde-t-elle la violence fondée sur le genre ? Comment fonctionne-t-elle en matière de prévention (par exemple, signalement des cas de violence, mise en œuvre de campagnes de sensibilisation, etc.) ?
- Qui est impliqué dans les structures décisionnelles de votre organisation ? Les hommes et les femmes sont-ils également représenté.e.s ? Les jeunes LGBT+ peuvent-il.elle.s affirmer ouvertement leur identité et participer à votre organisation ? Font-il.elle.s partie d'une structure de prise de décision ?
- Tenez-vous compte de l'impact des décisions sur différentes catégories, par exemple sur les hommes, les femmes et les personnes qui ne s'identifient à aucune de ces catégories ?

- Êtes-vous au courant de la violence fondée sur le genre subie par les jeunes dans votre organisation/groupe ? De tels cas sont-ils documentés, traités ou discutés ? Existe-t-il des mécanismes pour signaler ou aider les victimes ?
- L'égalité de genre est-elle considérée sous l'angle des droits de la personne humaine, sachant que l'égalité de genre n'est pas une question de « droits spéciaux », mais de promotion de la dignité de chaque individu et de son droit à la liberté et à l'égalité ?
- Les animateur.rice.s et les responsables de jeunesse au sein de l'organisation ont-il.elle.s été formé.e.s à reconnaître la violence fondée sur le genre et sont-il.elle.s capables d'y faire face dans leur travail, notamment en fournissant aux victimes des informations sur les droits et services auxquels elles peuvent accéder ?
- Vos activités sont-elles accessibles à toutes et tous ? Comment la dimension de genre est-elle prise en compte dans vos processus de sélection et dans la communication avec les participant.e.s ?
- Quels types de ressources utilisez-vous dans vos activités ? Représentent-elles et reproduisent-elles les stéréotypes de genre et les rôles dans la société, ou les remettent-elles en question ?
- L'égalité des chances et de participation est-elle prévue tant pour les participant.e.s que pour les équipes ou les expert.e.s invité.e.s ?
- Disposez-vous une politique pour traiter les incidents de harcèlement ou de violence fondés sur le genre qui pourraient survenir dans le cadre du travail de jeunesse ? Les participant.e.s sont-il.elle.s au courant de cette politique, y compris concernant les personnes qu'il est possible de solliciter en cas de besoin ?

Action

Vous pouvez rédiger un document de politique générale sur l'égalité de genre contenant a) des déclarations de principe relatives à l'égalité de genre ; b) des réglementations spécifiques, y compris la manière dont elles seront suivies ; et c) des mécanismes de préservation de l'égalité de genre. L'élaboration de stratégies et de politiques visant à promouvoir l'égalité de genre peut être un processus important en soi, avant même que toute stratégie ou politique ne soit mise en œuvre. Dans des environnements participatifs, ces processus et documents doivent être dynamiques et ouverts à la consultation et à la révision.

Techniques de domination

Dans la formation, et dans le contexte des organisations, il faut examiner comment les relations de pouvoir et les normes de genre sont maintenues. Pour mettre en évidence et analyser comment les relations entre les genres sont liées au pouvoir, la psychologue sociale norvégienne Berit Ås a développé une analyse des techniques de domination, et notamment :

- a) *Rendre l'autre invisible* : si personne ne vous écoute, vous allez naturellement vous arrêter de parler. La marginalisation peut résulter d'actions individuelles, mais un environnement dans lequel il est difficile de se faire entendre produira le même résultat.
- b) *Ridiculiser l'autre* : le ridicule peut être véhiculé au moyen de commentaires, d'insultes et de plaisanteries, ou par une communication non verbale qui fait allusion au fait que l'autre n'est pas à sa place. Il est courant d'utiliser cette dynamique pour éviter d'être soi-même le sujet des moqueries.
- c) *Faire de la rétention d'informations* : les personnes en possession d'informations essentielles peuvent exercer pouvoir et influence. Si l'information n'est pas partagée de façon égale entre les personnes dans la même position, il y a inégalité de pouvoir. Des questions importantes peuvent être abordées au sein de groupes informels, des décisions peuvent avoir déjà été prises informellement avant que les instances officielles ne se rencontrent.
- d) *Infliger la double punition* : la double punition signifie que, quoi que vous fassiez, vous avez tort. Une jeune fille qui participe peu aux discussions va être jugée passive, ennuyeuse et peu encline à la prise de responsabilité. En revanche, si elle participe activement et sur tous les fronts, on va dire d'elle qu'elle est envahissante et lui reprocher de vouloir être « partout ».
- e) *Accabler l'autre de honte et de culpabilité* : éveiller chez l'autre des sentiments de honte et de culpabilité est un puissant outil d'oppression, comme laisser entendre qu'un garçon est efféminé ou pas très masculin. Les familles qui exercent un contrôle excessif sur les habitudes ou attitudes de leurs enfants peuvent éveiller chez ces derniers la honte et la culpabilité de provoquer le désordre dans la famille s'ils n'obéissent pas ou ne se conforment pas aux valeurs établies. De la même façon, dans les environnements où les jeunes se retrouvent, certains se voient reprocher de ne pas participer, de ne pas rire à une plaisanterie, etc.
- f) *Pratiquer l'objectification* : l'objectification fait principalement référence aux images sexistes qui circulent dans les médias populaires. Mais les personnes peuvent aussi être traitées « à la manière d'objet » dans les organisations, lorsque seule leur apparence physique semble compter et qu'elles ne sont autorisées à participer que de façon purement « symbolique » du fait de leur identité perçue.
- g) *Faire subir des violences et menacer de violences* : la peur de faire l'objet de violences est un puissant frein à la liberté de mouvement et d'action. Par exemple, devoir prendre un chemin plus long pour rentrer à la maison pour éviter la violence ou ne pas oser sortir le soir à cause de la violence potentielle sont les réalités quotidiennes de beaucoup de jeunes.

c) Langage

Réflexion

- Utilisez-vous une approche binaire du genre dans vos formulaires de candidature ou dans la communication avec les jeunes ?
- Utilisez-vous des titres normatifs de genre tels que Mme/M. dans les documents ?
- Êtes-vous capable de détecter le langage sexiste et de réagir de façon appropriée ?
- Expliquez-vous aux participant.e.s et aux animateur.rice.s de jeunesse certains choix, comme les efforts faits pour éviter l'utilisation de pronoms genrés ?

Action

Passez en revue votre documentation et, si nécessaire, créez une série de modèles de documents pour votre organisation en supprimant tous les titres normatifs relatifs au genre et en incluant un langage sensible au genre. Cela peut être délicat dans certaines langues. Vous devrez peut-être vérifier si de telles tentatives ont déjà été faites par d'autres, et discuter des solutions possibles avec vos collègues.

d) Des installations et un environnement sûrs

Réflexion

- Si vous travaillez dans un centre de jeunes, le personnel, y compris le personnel impliqué dans la prestation des services, a-t-il reçu une formation sur les questions d'égalité de genre ? Si vous travaillez dans une école ou si vous organisez des interventions dans un autre établissement, avez-vous discuté de ces questions avec les responsables de l'établissement ?
- Lors de projets résidentiels, tenez-vous compte du confort des participant.e.s en termes d'hébergement, de partage des chambres, de sûreté et de sécurité des lieux et de voisinage local ?
- Répondez-vous à des besoins particuliers (par exemple, en permettant à quelqu'un d'accompagner un.e participant.e, si besoin) ?
- Avez-vous élaboré un code de conduite avec les participant.e.s ?
- Disposez-vous de personnes-ressources en cas d'urgence pour les participant.e.s ? Avez-vous connaissance de problèmes particuliers qu'il faudrait prendre en compte lorsque vous communiquez avec des personnes-ressources en cas d'urgence ? Par exemple, dans le cas d'un.e participant.e LGBT+, savez-vous si les personnes en question sont informées de son identité de genre ?
- Dans le cas des mineur.e.s, savez-vous ce qu'il peut être approprié ou inapproprié de communiquer aux parents ?

- Y a-t-il dans l'équipe pédagogique une « personne de confiance » à qui les participant.e.s peuvent s'adresser pour obtenir des conseils ou faire appel en cas de discrimination ? La personne désignée est-elle au courant des cas qui pourraient nécessiter le recours à une action en justice ?

Action

La constitution de groupes « unisexes » dans le cadre du travail de jeunesse est souvent un moyen de permettre aux jeunes d'aborder les préjugés, les stéréotypes et les questions relatives aux normes de genre, et de leur fournir un espace dans lequel explorer des questions telles que la sexualité et l'identité de genre. Cette approche peut aider les participants à trouver leur place entre les attentes de la société et la réalisation de soi. Vous pourriez envisager d'élargir ces groupes non mixtes à d'autres critères : un groupe composé uniquement de filles pourrait inclure les filles transgenres, si elles le souhaitent. Vous pourriez aussi organiser des groupes de soutien pour les jeunes intersexué.e.s ou pour les jeunes homosexuel.le.s. Le même principe devrait s'appliquer, autrement dit, fournir un espace sûr où les questions relatives à l'identité de genre et à la violence fondée sur le genre peuvent être débattues.

Un groupe « efficace » devrait être tel qu'il génère parmi ses membres un sentiment d'appartenance, leur apporte des outils pour faire face aux problèmes et aux conflits qui peuvent survenir dans la vie de tous les jours, et favorise une meilleure connaissance de soi.

Exemples de projets

Le Service de la Jeunesse du Conseil de l'Europe a adopté des Lignes directrices sur l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les activités interculturelles de jeunesse du Conseil de l'Europe et de ses partenaires (*Guidelines on integrating and mainstreaming gender equality into the intercultural activities of the Council of Europe and its partners*): <https://www.coe.int/en/web/youth/gender-equality-guidelines> (anglais uniquement)

Au chapitre 2, l'activité « Pas de violence ici ! » peut vous aider à élaborer une politique de prévention et de lutte contre la violence fondée sur le genre à l'école. Vous pouvez aussi adapter l'activité pour lancer une discussion sur la question dans votre organisation.

L'Organisation internationale de la jeunesse et des étudiant.e.s lesbiennes, gays, bisexuel.le.s, transgenres et queer (IGLYO) a conçu une boîte à outils (*Norm Criticism Toolkit*) pour aider les jeunes à déconstruire les normes qui affectent leur vie et leur identité, afin qu'ils puissent s'identifier et s'exprimer indépendamment de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur expression de genre, de leurs caractéristiques sexuelles ou de leur diversité physique, sans violence ni haine.

La campagne d'Amnesty International « Mon corps, mes droits » promeut les droits sexuels et génésiques de tous dans le monde entier. Son objectif est de militer afin que les gouvernements cessent d'utiliser le droit pénal pour contrôler la sexualité et la reproduction et afin de faciliter l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, à l'éducation et à l'information en la matière. Elle prône également l'autonomisation des individus, afin que chacun puisse prendre des décisions concernant son corps, et l'interdiction de toutes les formes de discrimination et de violence. La campagne englobe des travaux de recherche, des actions de sensibilisation en ligne et hors ligne, des pétitions et d'autres initiatives de plaidoyer. Site web de la campagne : <https://www.amnesty.org/en/get-involved/my-body-my-rights/> (en anglais)

« Giuvlipen » (féminisme en romani) est le nom d'une compagnie théâtrale rom féministe de Bucarest. Cette compagnie a produit et mis en scène des pièces de théâtre et des spectacles qui explorent l'intersection du racisme et du sexisme dans l'expérience des femmes roms, dans le but de briser les stéréotypes et les préjugés tant dans la communauté rom que dans la société en général. www.Giuvlipen.tumblr.org.

« Phenja – La violence n'a pas de couleur » est un projet qui a été mis en œuvre par l'Association pour la promotion des droits des femmes roms (E-Romnja) au cours de la période 2014-2016. Centré sur la collaboration avec les communautés roms en Roumanie, il avait pour objectif d'explorer et de dénoncer la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes roms. www.e-romnja.ro

LGBT Youth Scotland offre aux jeunes un soutien en ligne par le biais d'une fonctionnalité LiveChat de son site web, leur donnant la possibilité de discuter en temps réel avec des animateur.rice.s formé.e.s sur les questions d'identité de genre, de coming out, de relations, de harcèlement et de santé sexuelle <https://www.lgbtyouth.org.uk/yp-online-support>

5. Élaborer une initiative ou une stratégie de lutte contre la violence fondée sur le genre

Toute action exige d'être planifiée. La planification doit se faire en collaboration avec les membres de votre groupe/organisation, afin de vous assurer de vous concentrer sur ce que votre groupe attend, ce qu'il est capable de faire et les meilleurs moyens d'y parvenir. La section ci-dessous propose une façon simple de structurer un plan et d'organiser le travail avec un groupe afin de l'aider à atteindre efficacement ses objectifs.

Étape 1 : Vous connaître

Vous pouvez vous servir des questions de réflexion ci-dessus pour réfléchir de manière critique au travail de votre groupe ou de votre organisation sur le genre et la violence fondée sur le genre. Toutefois, avant de commencer, vous pourriez aussi examiner les connaissances et les compétences présentes au sein de votre groupe, ainsi que les intérêts des participant.e.s.

L'analyse SWOT est un moyen efficace d'y parvenir, car elle permet de prendre également en compte les circonstances extérieures au groupe qui pourraient impacter ce que vous pourriez être en mesure de faire.

L'acronyme SWOT signifie :

(Strengths) Points forts : ce que le groupe sait faire

(Weaknesses) Faiblesses : ce pour quoi le groupe est moins compétent

(Opportunities) Opportunités : possibilités présentes hors du groupe qui pourraient être utilisées au bénéfice de l'action

(Threats) Menaces : éléments extérieurs au groupe qui pourraient entraver la réalisation des objectifs de l'action

Étape 2 : Faire des choix

Comment un groupe choisit-il la question sur laquelle travailler ? La plupart du temps, les membres du groupe souhaitent travailler sur des questions qu'ils jugent importantes. La principale difficulté peut alors être de parvenir à un accord sur la question à traiter et sur la meilleure façon de l'aborder.

Il faut que tous les membres du groupe adhèrent à la décision finale, alors ne précipitez pas la discussion sur les questions : donnez-leur suffisamment de temps pour exprimer leurs préférences et parler des avantages de choisir une question plutôt qu'une autre. Rappelez-leur qu'il pourrait y avoir des occasions d'aborder d'autres préoccupations plus tard. Rappelez-leur aussi que la chose la plus importante est que le groupe reste uni pour la mise en œuvre d'une action.

Par conséquent, si une personne est fortement opposée à un choix particulier, cela ne vaut peut-être pas la peine de poursuivre. Essayez de parvenir à un consensus au sein du groupe plutôt que d'obtenir une décision à la majorité.

Connaître le problème

« L'arbre des problèmes » est précieux pour analyser la question sur laquelle vous allez travailler. Cet outil permet de décomposer un problème, d'en examiner les causes et les conséquences et de le replacer dans le contexte d'autres problématiques. La méthode peut être utile à la fois pour permettre au groupe de mieux comprendre un problème et pour l'aider à aborder une solution d'une manière plus stratégique. Suit la procédure à utiliser :

- Commencez par noter le problème que vous souhaitez aborder au milieu d'une grande feuille de papier.
- En dessous, écrivez tout ce qui contribue au problème, et reliez ces éléments pour matérialiser les racines du problème.
- Prenez chaque racine une par une, et réfléchissez à ses causes, en notant les aspects qui constituent cette « racine ».
- Continuez avec chacune des racines jusqu'à ce qu'il vous soit impossible d'aller plus loin. L'arbre peut avoir des racines plus profondes que vous ne le pensez !
- Vous pouvez prolonger les « branches » de l'arbre de la même manière : ce sont les conséquences de votre problème initial. Vous constaterez peut-être que ce qui constituait la préoccupation initiale principale est en fait la racine ou la branche d'un arbre différent.

Lorsque vous avez terminé, jetez un coup d'œil à votre arbre.

- Devriez-vous d'abord vous attaquer à la tâche que vous vous êtes fixée à l'origine ou à l'un de ses facteurs constitutifs ?
- L'arbre vous a-t-il aidé à trouver les moyens de résoudre ce problème ?

Étape 3 : Identifier la/les solution(s)

Il est important de savoir ce que vous souhaiteriez en guise de conséquence de votre action ! Qu'est-ce qui peut être considéré comme un succès ? Demandez au groupe de réfléchir à l'objectif qu'il vise et à la façon dont il mesurera s'il l'a atteint ou non. Les participant.e.s trouveront peut-être utile de revenir à l'arbre des problèmes et de s'en servir pour identifier des solutions concrètes. En général, s'attaquer aux racines amène à des solutions dans la partie supérieure de l'arbre.

Gardez à l'esprit que les changements de politique sont souvent difficiles à produire, mais pas impossibles. Le groupe doit être réaliste sur ce qu'il peut

espérer ; il faut donc lui rappeler que même un résultat « modeste » peut être une contribution inestimable à la résolution d'un problème de plus grande ampleur. En réalité, une campagne efficace est presque toujours construite à partir de ces « petites » actions, et tout ce que votre groupe aura réalisé pourra soit être concrétisé plus tard, soit être repris par d'autres militants concernés par le problème.

Il peut être utile pour le groupe de faire un remue-méninges sur les raisons d'agir en général. Cela peut les aider à déterminer les raisons les plus pertinentes à leur propre problème, mais aussi à identifier un certain nombre d'objectifs spécifiques qu'ils jugent réalistes.

Étape 4 : Planifier votre action

À présent, votre groupe s'est mis d'accord sur une question et a une idée de ce qu'il pourrait essayer de faire. Il est temps de choisir des méthodes qu'il utilisera pour atteindre son but.

- a) Quel problème voulez-vous résoudre ?

Cette étape est simple : elle sera le résultat de l'exercice de l'arbre des problèmes. Si vous n'avez pas utilisé cet outil, essayez d'amener le groupe à formuler le problème qu'il veut aborder aussi précisément que possible.

- b) Quel est votre public cible ?

À moins que vous ne souhaitiez résoudre le problème immédiatement, le public cible de votre action n'est peut-être pas la ou les personnes qui peuvent amener le changement final que vous visez. Il est fort probable que votre action ne soit qu'un pas vers le changement ; par exemple, vous voulez peut-être alerter le public sur un problème afin de faire pression sur le gouvernement. Ou peut-être essayez-vous de mettre sur pied un groupe local pour qu'il puisse travailler sur la question qui vous préoccupe. Par conséquent, votre public cible peut être composé de plus d'un groupe de personnes.

- c) Quels changements espérez-vous amener ?

Cette question concerne à nouveau votre action, mais pas nécessairement le changement final que vous visez. Vous serez peut-être en mesure de susciter de l'intérêt pour le problème, ce qui encouragera d'autres personnes à prendre des mesures de différentes façons, ce qui, à son tour, peut suffire à modifier la politique des entreprises ou les règlements gouvernementaux qui s'appliquent à ces entreprises.

À ce propos, vous devez réfléchir à ce que votre action vise à accomplir et comment vous saurez si vous avez atteint ou non votre objectif.

d) Comment ce changement devrait-il se manifester ?

Cette question ne porte pas sur le mécanisme d'action choisi, mais sur le changement que l'action est censée induire. Le produit de votre action dépendra souvent de la psychologie de votre public cible ou de sa prise de conscience de la nécessité de faire certaines choses différemment. C'est une question très importante, souvent oubliée, et la négliger pourrait affecter l'impact de votre action.

e) Quels moyens allez-vous utiliser pour influencer votre public ?

À ce stade, vous devez décider de la ligne de conduite précise à suivre. Les possibilités de choix auront été réduites grâce aux étapes précédentes. Le groupe devrait maintenant être en mesure d'établir une liste d'actions possibles qui pourraient aider à réaliser la transition identifiée précédemment. Encouragez les participant.e.s à faire preuve de créativité et à réfléchir à certaines des suggestions contenues dans ce chapitre. Essayez à nouveau de parvenir à un consensus sur le choix final.

Étape 5 : S'organiser

Une dernière étape doit être franchie avant de présenter les idées du groupe au public cible. Il est fortement recommandé que le groupe élabore un plan d'action pour régler les aspects organisationnels. Bien que cette étape ne soit pas essentielle dans le cas d'une action simple, cela reste une bonne habitude qui garantit que les tâches sont réparties également, en fonction des compétences et des préférences. C'est aussi le moyen de vérifier que rien n'a été oublié !

Il convient donc de décider :

- Quelles sont les tâches à accomplir ?
- Qui va accomplir les différentes tâches ?
- À quel moment ?

Étape 6 : Suivi et évaluation

Il est essentiel de prendre un peu de temps après l'action afin de débriefer avec le groupe et d'évaluer ce qui s'est bien passé et ce qui aurait pu mieux se passer. S'il s'agit d'un projet plus complexe, vous voudrez peut-être prévoir un mécanisme de suivi et des réunions de groupe régulières pour évaluer au fur et à mesure comment les choses se passent, ce qui pourrait être modifié ou amélioré. Un tel suivi peut être envisagé à la fin de chacune des actions du projet.

Les questions suivantes peuvent servir de trame à une discussion d'évaluation avec votre groupe :

- Quels sont vos sentiments suite à l'action ? (ce point peut être examiné en faisant un rapide tour du groupe)
- Qu'est-ce qui s'est passé de façon satisfaisante ?
- Y a-t-il eu quelque chose de plus difficile que vous ne l'aviez imaginé ?
- Y a-t-il eu quelque chose d'inattendu ?
- Pensez-vous qu'il y ait des leçons à tirer pour la prochaine fois ?
- Avons-nous atteint nos objectifs ?
- Avons-nous réalisé autre chose que nous n'avions peut-être pas prévu ?
- Êtes-vous satisfaits de vous-mêmes, et aimeriez-vous tenter à nouveau une telle aventure ?
- Qu'allons-nous faire ensuite ?

L'arbre des problèmes²

Vous pouvez utiliser l'exemple de cet arbre des problèmes pour étudier les réalités de la violence fondée sur le genre dans votre communauté ou organisation et élaborer des stratégies pour vos campagnes, actions ou activités éducatives.

Vous pouvez également utiliser l'arbre des problèmes comme outil éducatif pour travailler avec les jeunes afin de permettre une meilleure compréhension de la violence fondée sur le genre :

- Expliquez que pour comprendre la violence fondée sur le genre et y répondre, nous devons la considérer comme un problème qui présente de multiples liens avec la socialisation et les relations de pouvoir dans la société. Il peut donc être utile d'examiner les causes sous-jacentes de la violence fondée sur le genre.
- Présentez aux participants « l'arbre de la violence fondée sur le genre » et expliquez-leur qu'ils vont travailler en groupes pour identifier certaines des causes qui génèrent la violence fondée sur le genre (les « racines » de l'arbre) et certains des effets de cette violence (les « branches »).
- Expliquez-leur le fonctionnement de l'arbre. Chaque case qui conduit à une autre case de l'arbre répond à la question « pourquoi ? ». Cela vaut pour les branches comme pour les racines. Vous pouvez prendre un exemple de violence fondée sur le genre pour illustrer votre explication, comme « la violence domestique est une affaire privée concernant la famille » entraîne/est aggravé par « les plaintes pour violence domestique sont classées sans suite par la police ». Il est également possible d'examiner comment ces causes et ces effets se nourrissent ou se justifient mutuellement.

Les racines : lorsque les participants travaillent à la base de l'arbre, en partant de la violence fondée sur le genre elle-même, ils explorent les réponses à la question : « Pourquoi cela se produit-il ? ». Ils doivent compléter les cases avec le plus de causes possibles. Donnez-leur un exemple de « cause qui possède ses propres causes ». Par exemple, demandez-leur pourquoi les plaisanteries sexistes sont nombreuses. Encouragez la discussion au moyen de questions

sur les endroits où nous « apprenons » des aspects négatifs que nous croyons sur les LGBT+ ou les « féministes ».

Les branches : au niveau des branches, les participants explorent les conséquences possibles de la violence fondée sur le genre. Demandez-leur ce qui pourrait se passer si un individu ou un groupe était la cible de la violence fondée sur le genre. Interrogez-les sur les conséquences qui pourraient en découler.

- Répartissez les participants en groupes et donnez-leur une grande feuille pour y dessiner leur arbre. Invitez-les à noter le texte ci-après, ou tout texte de votre choix, dans le « tronc » de l'arbre, puis à compléter le plus de causes possibles au niveau des racines et des branches. Vous pouvez leur proposer cet exemple publié sur Internet : *Il faut s'attacher à soigner les gays et non pas à les tolérer !* Ou cet exemple extrait d'un titre de journal : *Une femme sur dix est victime de violences conjugales*³.
- Donnez aux groupes 20 minutes pour compléter leurs arbres. Puis demandez-leur de présenter leurs résultats et leurs arbres aux autres.
- Faites le bilan de l'activité, en mettant l'accent sur les liens entre les arbres et les branches, sur les difficultés rencontrées et sur les endroits où il est possible ou nécessaire d'introduire des changements. Vous pouvez aussi aborder les « cercles vicieux » de l'arbre : par exemple, le manque de confiance dans les forces de police se traduit par un moins grand nombre de plaintes pour violence, ce qui renforce le sentiment d'impunité et de supériorité...comment mettre un terme à ce cercle vicieux ?

Cette activité est adaptée à partir de l'activité « Racines et branches » de *Connexions - Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'homme* (2014), Conseil de l'Europe, 2016 www.coe.int/bookmarks ((à consulter dans la version finale))

Notes

- 1 Recommandation CM/Rec(2017)4 du Comité des Ministres aux États membres relative au travail de jeunesse, adoptée par le Comité des Ministres le 31 mai 2017 : https://search.coe.int/cm/pages/result_details.aspx?ObjectId=0900001680717e79
- 2 Cette activité a été adaptée de l'activité « Racines et branches » de *Connexions, un manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'homme*, Conseil de l'Europe, 2016. <https://www.coe.int/en/web/no-hate-campaign/bookmarks-connexions>
- 3 Le Monde, 17 Janvier 2019

